



Temps de travail négatif est-ce normal ?

Par **pepette44**, le **30/05/2013** à **21:49**

Bonsoir,

Je travail depuis maintenant 17 ans dans la même entreprise. Je n'ai jamais signé de contrat de travail.

je fais 35 heures par semaine (je pointes). Je fais des heures régulières, je travaille dans un bureau. Mais au moment des fêtes, mon compteur temps peut grimper au maximum à + 20 à 30 heures. Mon employeur peut-il m'obliger à récupérer mes heures avant de les avoir faites et par la même en négatif ?

Est-ce légal ?

Par **Lag0**, le **31/05/2013** à **07:04**

Bonjour,

Y a t-il un accord d'aménagement du temps de travail en vigueur dans l'entreprise ?